



Parentés et spécificités culturelles en Sicile grecque à travers les tablettes de malédiction

Sophie Bouffier

► To cite this version:

Sophie Bouffier. Parentés et spécificités culturelles en Sicile grecque à travers les tablettes de malédiction. Le "affinità elettive" nella storiografia sulla Sicilia antica, 2010, France. pp.89-112. hal-00967650

HAL Id: hal-00967650

<https://hal.science/hal-00967650>

Submitted on 30 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TRISKELES
COLLANA DI STUDI ARCHEOLOGICI



Alleanze e parentele

SALVATORE SCIASCIA EDITORE

Alleanze e parentele

Le “affinità elettive” nella storiografia
sulla Sicilia antica



SALVATORE SCIASCIA EDITORE





TRISKELES
COLLANA DI STUDI ARCHEOLOGICI

Alleanze e parentele

Le “affinità elettive” nella storiografia
sulla Sicilia antica

Convegno internazionale
Palermo 14-15 aprile 2010

a cura di

Daniela Bonanno - Corinne Bonnet - Nicola Cusumano - Sandra Péré-Noguès

SALVATORE **SCIASCIA** EDITORE

PROPRIETÀ LETTERARIA RISERVATA

©

Copyright 2010 by Salvatore Sciascia Editore s.a.s.

Caltanissetta-Roma

www.sciasciaeditore.it

sciasciaeditore@virgilio.it

ISBN 978-88-8241-375-0

Stampato in Italia / Printed in Italy

Pubblicato con il contributo dell'Istituto Gramsci Siciliano – onlus
e della Fondazione I. Buttitta

In copertina

Stele ornamentale, sarcofago greco (V sec. a. C.) - Museo di Agrigento

Parentés et spécificités culturelles en Sicile grecque à travers les tablettes de malédiction

*de Sophie Collin Bouffier**

La Sicile a révélé les plus anciennes tablettes de malédiction du monde grec, ainsi que les plus nombreuses avec l'Attique¹. Hasard des découvertes ou situation spécifique à une région marquée par des rapports socioculturels particuliers ? Difficile à dire. Comme le souligne Jaime Curbera, si Sélinonte nous a offert les premières tablettes de *defixio* au 6^e siècle av. J.-C., il est possible qu'ailleurs on les ait réalisées dans des matériaux périssables alors que le bronze et le plomb utilisés en Sicile les sauvaient de la disparition. Pour Jaime Curbera, cette spécificité s'expliquerait par la situation sociopolitique agitée de la Sicile au 5^e siècle av. J.-C., les mécontents exprimant par le biais de la magie un désaccord indicible politiquement. Mais on pourrait en dire tout autant des 4^e et 3^e siècles av. J.-C. : la Sicile avant l'arrivée de Timoléon et après le règne d'Agathocle laisse le champ aux troubles de toutes sortes, souvent liés aux conflits gréco-carthaginois. Presque tous les exemplaires d'époque grecque proviennent de cités doriennes à l'exception de Syracuse et de Mégara Hyblaea alors que les colonies dites secondaires de ces deux cités, en ont livré une grande quantité. Faut-il attribuer à l'histoire politique et événementielle de Mégara Hyblaea, détruite en 483 par Gélon et en grande partie dépeuplée, cette absence documentaire ? Les premières tablettes apparaissent à Sélinonte lorsque sa métropole disparaît. En revanche, que ce soit Sélinonte ou Camarina, les relations qu'elles entretiennent avec les populations anhelléniques sont connues pour être relativement harmonieuses. La présence des tablettes est peut-être à mettre en lien avec ce phénomène. Les liens avec les populations non grecques ont nécessairement infléchi leur culture et leur société, et les sources littéraires comme archéologiques soulignent le rôle d'interface de l'une comme de l'autre entre cités grecques et communautés locales.

Sur la soixantaine de tablettes de malédiction mises au jour, le plus souvent en plomb, plus d'une trentaine (32) proviennent de Sélinonte, une douzaine de Camarina, et un tout petit nombre d'Agrigente (2), de Géla (2), de Lilybée (2), ou d'Himère (1). On ne connaît pas la provenance des autres. La plupart ont été découvertes en contexte funéraire (dans les nécropoles de Buffa à Sélinonte, de Passo Marinaro à Camarina, d'Agrigente), ou religieux (dans le sanctuaire de

* Université Lyon 2.

¹ Curbera 1999 ; Lopez Jimeno 1991 ; Dubois 1989 ; Bettarini 2005.

la Malophoros à Sélinonte et des divinités chtoniennes à Morgantina). Les plus anciennes ont été mises au jour dans des tombes. De forme majoritairement rectangulaire, rarement ovales, circulaires, quadrangulaires ou triangulaires, elles pouvaient être pliées, enroulées, et/ou clouées. Jaime Curbera avait souligné à juste titre comment les auteurs de *defixiones* cherchaient probablement à reproduire la forme de textes officiels pour donner plus de poids à leur demande de vengeance : recours à des listes de noms utilisées de manière formulaire, usage régulier d'abréviations comme dans les catalogues et inventaires, organisation typographique analogue aux décrets civiques. Cinq grandes catégories de tablettes ont ainsi été répertoriées : judiciaires, amoureuses, agonistiques, commerciales et malédictions à l'encontre de criminels.

Les tablettes siciliotes ont révélé des anthroponymes nombreux ainsi que des lignages plus ou moins explicites qu'il m'a semblé intéressant d'analyser pour essayer d'en dégager des informations sur les parentés telles qu'elles s'organisent dans l'île.

L'anthropologie a depuis longtemps dégagé l'importance du choix des anthroponymes dans une société, moderne comme primitive. Le nom ou les noms donnés à un individu à la naissance ou lors d'une, voire de plusieurs cérémonies qui l'intègrent dans la société, répond/ent à des schémas de composition qui reflètent les principes affirmés ou les non-dits de cette société. Comme l'a souligné le premier Claude Lévi-Strauss dans *la Pensée sauvage* (chapitres 6 et 7), le nom propre sert à identifier, classer et signifier². Chaque culture découpe dans le réel des catégories correspondant à sa manière d'appréhender le monde et qui lui servent à attribuer à chacun sa place dans la société, qu'elle soit juridique, politique, sociale ou symbolique. Ainsi dans la plupart des cultures, chaque individu reçoit une série d'appellations qui jalonnent son existence et peuvent varier selon les fonctions qu'il assume au cours de sa vie. Chacun de ces noms obéit à des règles particulières d'attribution ou de transmission et 'de ce fait, parle un langage particulier' (Zonnabend 1979, p.10). A la naissance d'abord, le nouveau-né reçoit un nom de famille, qui est le plus souvent le patronyme, et qui apparaît comme un 'classificateur de lignée'³ l'inscrivant d'emblée au sein d'une filiation. Il est inséré de ce fait dans une hiérarchie locale et se voit conférer un statut social. Selon les sociétés, il est doté d'un ou de plusieurs prénoms, qui correspondent à diverses références : filiation, bilatéralité, résidence, lien au sol, et qui l'assimilent sans le singulariser. Mais comme le relève Christian Bromberger (1982, p.105), ce qui frappe dans le système anthroponymique des sociétés généralement observées, c'est l'étroitesse du champ des appellations disponibles, qu'il s'agisse des patronymes ou des prénoms. Les corpus antiques ne dérogent pas à cette conclusion : le registre des anthroponymes grecs disponible est relativement réduit si on le compare à celui du monde romain

par exemple. D'où le recours aux surnoms, qui jouent le rôle de 'soupape de sécurité', même s'ils intègrent tout autant qu'ils différencient. L'individu peut être affublé d'un surnom dont le choix échappe à toute contrainte légale et qui évoque des traits physiques, moraux, des activités professionnelles ou non, des événements qui ont pu marquer la vie du porteur et qui peuvent se transmettre de génération en génération. Ces sobriquets servent donc à identifier, voire à authentifier, les individus et les groupes ; ce qui les différencie des prénoms ou même des noms propres, c'est qu'ils ne sont généralement compréhensibles que dans un cadre restreint, dans la parentèle, dans le village, dans la communauté qui les a accordés au porteur. Comme le dit Françoise Zonnabend, 'Ces dénominations établissent une différence entre 'soi' et 'les autres', entre 'le groupe' et 'l'étranger'. Elles délimitent un espace relationnel' (Zonnabend 1980, p.17). Ainsi la plupart des systèmes anthroponymiques répondraient à l'objectif apparemment contradictoire 'd'assigner des positions fixes aux individus, de signaler les changements de statut qui 'jalonnent' leur biographie'⁴.

Dans les sociétés grecques antiques, l'individu est distingué selon qu'il est citoyen ou non citoyen et les appellations qui le caractérisent découlent de ce principe de base. Le citoyen est ainsi reconnu, lui aussi, par trois noms : son nom personnel, qui le situe dans la famille et la lignée, son patronyme qui lui donne une reconnaissance sociale, et un nom que l'historiographie connaît encore mal pour la Sicile antique, et qui doit correspondre à sa catégorie civique. Le surnom, attesté dans certains cas, se substitue en réalité au nom personnel du porteur et n'apparaît pas comme un troisième nom.

Peut-on appliquer aux anthroponymes siciliotes les schémas de lecture mis en place par l'anthropologie et cette démarche peut-elle nous permettre de mettre en lumière des spécificités sociales et culturelles propres aux communautés coloniales ? Partant d'un constat descriptif, j'ai cherché à comprendre quels liens familiaux, quel tissu social pouvait révéler une documentation relevant de personnes privées et non d'autorités officielles telles que les citent par exemple les tablettes du temple d'Athéna à Camarina. Ces documents officiels offrent la vision d'une société volontairement figée politiquement. Or ce qui m'intéresse ici ce sont les relations culturelles et ethniques à l'intérieur d'une île dont les brassages multiséculaires apparaissent à l'historien à partir de l'époque archaïque grecque. Ne pouvant embrasser l'ensemble du corpus, je me suis limitée aux tablettes de Sélinonte et de Camarina, dont le nombre significatif m'offrait un éventail suffisamment large pour l'analyse, et dont la datation s'échelonne entre le 6^e siècle et le 4^e siècle av. J.-C. Je n'ai également pris en compte que les noms complets ou de restitution consensuelle car mon objectif n'était pas d'effectuer une étude épigraphique et prosopographique.

4 Bromberger 1982, p.109.

Les inscriptions de Camarina et de Sélinonte, au nombre⁵ de 46 pour les 6^e et 5^e siècles av. J.-C., révèlent quelque 240 anthroponymes masculins et féminins⁶, ce qui offre un corpus non négligeable. En général, mais cette caractérisation varie selon les cités, l'individu est appelé X, fils de Y., donc est identifié par son nom, précisé de celui de son père, rarement de sa mère. C'est la règle à Sélinonte et Camarina, où deux cas seulement précisent la parenté maternelle, Sumaria, fille de Sikania, la Sikanienne (Dubois 120) et Aristoi, fille de Matros/is (Dubois 121), mais dans les deux occurrences, il s'agit de femmes. Les hommes sont présentés par leur parenté paternelle. Dans de rares inscriptions, l'individu est présenté comme fils d'un tel, lui-même fils d'un tel, ce qui nous permet de connaître les anthroponymes sur deux générations (à Sélinonte, Bettarini 23). Or comme l'a souligné Simon Hornblower⁷, les anthroponymes informent sur l'origine des gens autant que sur leur identité, et tout particulièrement dans la culture grecque.

Le genre dans les tablettes de defixio

A Sélinonte comme à Camarina, la grande majorité des personnes vouées à la malédiction sont des hommes, ce qui n'étonne pas dans le monde antique, surtout si l'on rattache ces tablettes à l'univers politique et judiciaire des cités grecques et que l'on y voit, avec Richard Gordon⁸, l'inversion de procédures de classement civique, juridique ou de condamnations pénales ou financières. Dans la plupart des cités grecques, les citoyens masculins sont les seuls à posséder une personnalité juridique. On a pu noter toutefois une présence féminine massive sur les tablettes siciliennes par rapport aux tablettes connues ailleurs, en particulier en Attique. Ainsi⁹ on a pu en dénombrer seize, réparties entre Sélinonte, Palerme, Agrigente, Camarina entre le 6^e et le 4^e siècle av. J.-C. ; une à Lilybée, trois à Morgantina entre le 6^e et le 1^{er} siècle av. J.-C.

A Sélinonte, les femmes maudites ont pour nom, Sikana, Nikko, Diko ou Théokko¹⁰ (Bettarini 15), Timaso (Bettarini 20), Turrhana/ la Tyrrhénienne (Bettarini 20), Kleonno (Bettarini 1) ; Dikaia (Bettarini 11), Kulicha (Bettarini 18), Akroikoi (Bettarini 25), Selinoi (Bettarini 25 et 28), Mucha (Bettarini 26), Archulis et Zilian (Bettarini 28).

On remarque tout d'abord que dans la plupart des cas, elles sont associées à

⁵ 46 sont répertoriées par les différentes éditions ; je n'en ai conservé que 35 dans mon corpus, selon les critères de choix déterminés supra.

⁶ Tableau en annexe 1. Cf. Dubois 1989, 39-54 ; 124-131 ; Jordan 1985, 151-197 ; Jordan 2000, 5-41 ; Cordano 1988 ; Jameson, Jordan et Kotansky 1993 ; Cordano 1994.

⁷ Hornblower 2000a, 10.

⁸ Gordon 1999.

⁹ Lopez Jimeno 1991, 223-24.

¹⁰ On ne connaît que les deux lettres finales du nom. Traduction Dubois "Pour (---)ko, que tout ce qu'elle désire, actes et paroles, n'aboutisse à rien ; et pour Sikana, que n'aboutisse à rien tout ce qu'elle désire, actes et paroles."

des hommes. Ainsi dans la tablette Bettarini 1, du début du 5^e siècle av. J.-C., on maudit Kleonno diminutif de Kleonika, et deux hommes Athonumos et Sulis, fils de Simos. Dans la tablette contemporaine Bettarini 11, il en est de même : l'anthroponyme Dikaia accompagne le nom de Sosias. Si le nom féminin n'est attesté qu'à Sélinonte, Sosias est, lui, très répandu. Dans la tablette Bettarini 20, de la même époque, on maudit une certaine Timaso, Turrhana et le Selinontin. L'historiographie a depuis longtemps insisté sur cette tablette¹¹. Selon moi, le libellé suggère qu'il s'agit d'une imprécation portée par un/e non Sélinontin/e car en nommant 'le Sélinontin', la *defixio* insiste sur l'aspect exogène du personnage visé, le Sélinontin, associé ici à des étrangers, ainsi qu'à une femme grecque Timaso¹² et à une non grecque d'origine étrusque. La présence de co-accusés ou de co-accusateurs étrangers incite à identifier Turrhana comme une étrangère, qui a pu par alliance entrer dans la communauté sélinontine. Dans la tablette Bettarini 25, de la première moitié du 5^e siècle av. J.-C. Akroikoï et Selinoï sont maudites avec six personnages masculins, grecs pour la plupart. Dans la tablette Bettarini 26, de même époque, Mucha figure parmi sept andronymes. La pratique se poursuit à la fin du 5^e siècle av. J.-C., où Selinoï, Zilian et Archulis sont maudites avec un certain Sosistratos (Bettarini 28).

La plupart de ces noms de femmes ne correspondent pas à ceux que portent les citoyennes de milieux aisés ou d'élites reconnues comme telles dans les communautés grecques. Ainsi à l'exception de Kleonno (fondé sur la racine aristocratique de 'kléo', la gloire), ou de Timaso (dont le prénom est un dérivé de -timé', l'honneur) les autres anthroponymes évoquent soit des origines étrangères, étrusques avec Turrhana, peut-être libyennes avec Zilian, indigènes avec Sikana, soit des sobriquets dévalorisants (comme la «péquenaude» 'Agroikos', ou 'Kumacha', surnom évoquant les poches sous les yeux). Archulis est connu pour être un nom d'esclave¹³ chez les poètes comiques latins. On a ainsi suggéré que ces femmes puissent être des esclaves. J'estime l'hypothèse douteuse d'abord parce que les esclaves n'ont pas de personnalité juridique ; on les trouve éventuellement dans les inventaires de biens, répertoriés au même titre que les objets ou troupeaux de l'*oikos*. Ensuite ces femmes sont associées à des personnages parfaitement identifiés comme grecs. Selon moi, elles doivent plutôt être les épouses ou les filles de certains de nos maudits, comme le suggérerait la référence aux descendants ou ascendants associés à l'imprécation dans certaines *defixiones* (Bettarini 13, 22, 23, 24).

11 Bettarini 2006, 101.

12 Traduction Dubois : "J'inscris le Sélinontin et la langue du Sélinontin de façon qu'elle se trouve rétractée pour qu'ils ne parviennent pas à leurs objectifs. La langue des étrangers de leur partie je l'inscris de façon qu'elle se trouve rétractée pour qu'ils n'atteignent pas leurs objectifs."

J'inscris Timaso et la langue de Timaso de façon qu'elle se trouve rétractée pour qu'ils n'atteignent pas leurs objectifs. J'inscris la Tyrrhénienne [ou Turrhana] et la langue de la Tyrrhénienne de façon qu'elle se trouve rétractée pour qu'aucun d'entre eux n'atteigne ses objectifs."

13 Dubois, 1989, 54 : Archulis, féminin de Archulos, apparaît chez Ter. *Andr.* 228 et 441. Il est attesté avec une autre graphie chez Plaut. *Truc.* 130 et 479.

Qu'en est-il à Camarina ? Dans la colonie syracusaine corinthienne, l'association de noms masculins et féminins est également courante dans la première moitié du 5^e siècle av. J.-C. : Sumaria, fille de Sikana, et Timocrateia, accompagnent huit noms d'hommes avec leur patronyme (Dubois 120) ; ou Aristoi, fille de Matros/Matris/Matroi à la fin du 5^e siècle av. J.-C. associée à Epieikes (Jordan² 57). Le témoignage le plus prolixe sur la présence des femmes dans notre répertoire énumère quatre femmes Lakaina, Damareta, Anaximene et Skutas (Dubois 118), dont les anthroponymes offrent un profil diversifié : la lakonienne trouve sa place auprès d'un nom bien connu à Syracuse par l'exemple de la femme de Gélon, Damareta, d'origine géloenne, tandis que les deux autres noms, Anaximene, qui peut être le féminin d'Anaximenes, - à moins qu'il ne faille lire avec Federica Cordano 'Anathemene', 'consacrée', - et Skutas sont des hapax dans l'état de nos connaissances. Un autre nom, Soka, est isolé (Cordano 1988) : il était complété par deux noms illisibles. Dans le cas camarinéen, l'origine des anthroponymes témoigne d'une diversité des strates sociales concernées par la pratique de la malédiction. Certains noms personnels appartiennent aux meilleures classes de la société : aristocratiques Aristoi ou Timocrateia sont associées aux noms d'étrangères, Lakaina ou Damareta.

La présence de femmes dans les tablettes de malédiction, dont certaines appartiennent au registre judiciaire, leur association à des hommes qui ne peuvent être que des hommes libres, suggèrent donc qu'elles détenaient dans nos cités une personnalité juridique sans que l'on puisse en évaluer les contours. Il semble toutefois qu'elles aient eu la possibilité d'ester en justice, comme l'évoquent les références aux co-accusés ou co-accusateurs de certaines tablettes judiciaires¹⁴. Elles sont en effet citées sans qu'il y ait d'ordre d'apparition précis, au même niveau que les hommes et parfois même leur nom est lancé en avant dès le début de la tablette. Le choix de la succession des noms dans la *defixio* semble davantage relever de la force de malédiction que l'on veut imprimer aux personnes citées.

Le choix d'un anthroponyme : destiné à identifier ?

On a depuis longtemps reconnu que les anthroponymes grecs étaient généralement formés sur des théonymes ou dérivés cultuels, des appellations d'animaux, de fleuves, ou des caractéristiques physiques (Fraser 2000). C'est le cas aussi dans les deux cités siciliotes considérées ici. Ainsi à Camarina, Dionusios (Dubois 123), Apollonidas et Apollodotos (Dubois 122), Arès ou Olumpis (restitués) à Sélinonte (Bettarini 12 et 14). Dionusios apparaît également à Sélinonte (Bettarini 21). Herakl(e)idas, qui apparaît à plusieurs reprises, pose un autre

problème d'interprétation sur lequel je reviendrai *infra*. Par ailleurs, nous disposons d'un ensemble relativement fourni de noms personnels qui témoignent d'une diversité d'origine, souvent mise en exergue par les commentateurs.

On constate d'abord, logiquement, une majorité d'anthroponymes grecs bien connus dans les métropoles égéennes : ainsi par exemple, Archestratos à Sélinonte (Bettarini 13), Aristodamos à Camarina (Dubois, 120), Aristophanes à Sélinonte fin 6^e début 5^e (Bettarini, 16) et à Camarina, au 4^e (Dubois, 123) ; Deinias à Sélinonte (Bettarini, 12 et 14, peut-être encore 27) ; Diokles à Camarina (Dubois, 121) ; Eukles à Sélinonte¹⁵ (Bettarini, 16 et 13) Onesimos à Camarina (Jordan², 62), Parmenon à Camarina (Dubois, 121) ; Philodamos (Bettarini, 12), Purrhos (Bettarini, 10 ; 5 ; 23), Ariston et Eumnastos (Bettarini, 2) ou Sosistratos (Bettarini, 28) à Sélinonte. Comme l'a analysé Federica Cordano¹⁶ pour Camarina, -mais l'observation est applicable à Sélinonte-, les anthroponymes connus dans l'épigraphie sont majoritairement d'origine grecque, fondés parfois sur les toponymes et ethniques grecs de la Sicile, comme Eloris, d'Eloros, ou les hydronymes dont on connaît le rôle fondateur : ainsi Geloios (Camarina, Dubois 121 ; 123), Selinoi de Selinous (Camarina, Bettarini 28), Hupsis de Hupsas (Sélinonte, Bettarini 27).

Parmi ces anthroponymes, Jaime Curbera a mis en lumière la présence d'anthroponymes reconnus comme aristocratiques, Aristodamos (Dubois 120), Archonidas (Dubois 120), Aristomachos (Dubois 122), Herakl(e)idas (Dubois, 120 ; 119 ; Sélinonte, 15 ; 23), Aristophanes (Jordan² 55; Dubois 31), Aristoi (Jordan² 52), Ariston (Dubois 122 ; Bettarini 2), Damarchos (Bettarini 21), Polukles (Bettarini 26). En revanche, seul un anthroponyme est formé sur la racine du terme -hippos/hipp-¹⁷, Xenippos (Camarina, Dubois 121) alors que le rapport des aristocraties siciliotes à l'élevage des chevaux, à leur pratique de l'équitation et leur présence dans les concours panhelléniques sont bien établis¹⁸.

Certains anthroponymes proviennent manifestement de régions égéennes dont sont originaires les colons siciliotes et il n'est pas sans fondement qu'à Camarina, enjeu entre Syracuse et Géla, plusieurs fois passée sous domination géloenne, on observe la présence de noms personnels bien connus à la fois en Crète, l'une des deux métropoles de Géla, comme Exakon (Dubois, 121), dérivé de Exakistos, ou Archonidas (Dubois, 120) et en milieu corinthien, comme Archias (Dubois 120), Dion (Dubois 121) ou Diokles (Dubois 121).

Il semble s'être ainsi constitué un stock d'anthroponymes insulaires, parfois importés du monde égéen, que l'on retrouve dans toute l'île et qui sont attestés

15 "(Je maudis) la langue d'Euklès, d'Aristophanès, d'Angeilis, d'Alkiphrôn, d'Hagestratos. (Je maudis) la langue des alliés d'Euklès et d'Aristophanès et..." (traduction Dubois).

16 Cordano 1990. Liste publiée dans Cordano 1988, 31-32.

17 Mais ce n'est pas une exception dans le corpus prosopographique : à Camarina, un seul Charip[p]os est attesté : cf. Cordano 1988.

18 Entre autres, Collin Bouffier 1999.

ici : ainsi Athanis¹⁹, Simos²⁰, Archonidas²¹, Sosias²², Antandros²³, Deinias²⁴, Philodamos²⁵, Philon²⁶.

Dans ce stock apparaissent également des anthroponymes non grecs, même si Jaime Curbera en relevait la faible proportion (env.8% du total des tablettes de *defixio*).

Parmi eux, les ethniques interprétés souvent comme des noms d'esclaves, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une désignation personnelle ou d'un ethnique général, comme le souligne Peter Fraser²⁷ pour Athènes et pour les actes d'affranchissement de Delphes. Est-ce le cas ici pour Turrhana, la Tyrrhénienne, Sikana, la Sikanienne ou Sikelos, le Sikèle ? Aucun argument ne permet de trancher en ce sens²⁸. On a même objecté que Sikanos était aussi le nom d'un général syracusain du 5^e siècle av. J.-C., fils d'Exekestos, connu par Thucydide²⁹. Le recours à une lecture apologétique de l'autochtonie qui conférerait un prestige supplémentaire à l'individu originaire du lieu me paraît incongru dans le cadre de la colonisation, où les communautés grecques n'utilisent pas ce genre d'argument dans leur politique de propagande. Même les références mythologiques, telles le voyage d'Héraklès dans l'île, l'arrivée d'Aréthuse et de l'Alphée, mettent en lumière l'extranéité fondamentale des Grecs installés en Sicile. Il faut, à mon avis, considérer que dans la Syracuse de la fin du 5^e siècle av. J.-C., un certain nombre de familles d'origine sicilienne ont acquis la citoyenneté, au moins depuis la mise en place de la démocratie, et de ce fait peuvent prétendre aux plus hautes magistratures. D'après Peter M. Fraser, les individus dotés d'anthroponymes ethniques auraient des fonctions plus diversifiées : ils pourraient être des proxènes dans la cité où ils sont ainsi nommés et l'ethnique indiquerait un lien de *xenia* entre cet étranger et la cité en question. Le nom ethnique pourrait également traduire un lien particulier entre les ressortissants de deux cités,

19 A Sélinonte, (1^{ère} moitié du 5^e siècle av. J.-C., Bettarini 12) et à Camarina (milieu du 5^e siècle av. J.-C., Dubois 121), il apparaît quatorze fois en Sicile dont la première fois à Echeta au 6^e siècle av. J.-C. : cf. *LGN IIIA*, 16.

20 A Sélinonte, Bettarini 1. Adopté en Sicile à partir du 6^e siècle av. J.-C. à Géla, il est attesté quatorze fois (cf. *LGN IIIA*, 396).

21 A Camarina (Dubois 120), il est attesté treize fois en Sicile à partir du 5^e siècle av. J.-C. (cf. *LGN IIIA*, 78).

22 A Sélinonte (Bettarini 11) et à Camarina (Dubois 120), il est attesté en Sicile à partir du 5^e siècle av. J.-C. Quatorze occurrences en *LGN IIIA*, 412.

23 A Sélinonte, Bettarini 12. Il est attesté en Sicile à partir du 6^e siècle av. J.-C. Quatre occurrences en *LGN IIIA*, 43.

24 A Sélinonte, Bettarini 12 et 14. Il est attesté en Sicile à partir du 6^e siècle av. J.-C. Onze occurrences en *LGN IIIA*, 43.

25 A Sélinonte, Bettarini 12. Il est attesté en Sicile à partir du 6^e siècle av. J.-C. Dix occurrences en *LGN IIIA*, 455.

26 A Sélinonte, Bettarini 12. Il est attesté en Sicile à partir du 6^e siècle av. J.-C. Trente deux occurrences en *LGN IIIA*, 463.

27 Fraser 2000, 152.

28 Masson 1972 ; Heurgon 1972-73, Brugnone 1976.

29 Th. 6.73. Cf. Curbera 1999, 170.

comme l'exemple donné par Hérodote lors de son récit du siège de Samos³⁰. Ici cette lecture n'est guère convaincante dans la mesure où les ethniques connus sont génériques et appartiennent à des communautés non grecques, étrusques ou sikèles. De même le dénommé Magon de la tablette Bettarini 23 est vraisemblablement un Carthaginois installé à Sélinonte pour des raisons commerciales, comme le suggèrent les relations entre les deux régions.

Par ailleurs, de nombreux anthroponymes semblent indiquer l'identité étrangère du porteur sans qu'elle soit précisée, comme le soulignent les noms dérivés de Xenos, Xenon (Sélinonte, Bettarini 2 ; 12 ; 24), Xenios (Sélinonte, Bettarini 2 ; 24) ; Xenis (Sélinonte, Bettarini 24) Xenodikos (Sélinonte, Bettarini 11), Xenocles (Sélinonte, Bettarini 18), ou Xenippos (Camarina, Dubois 121).

Parmi ces noms non grecs, figurent également les anthroponymes épichoriques qui se rattachent au nom d'agglomérations indigènes ou extérieures à la Sicile : ainsi Hinukos (Sélinonte, Bettarini 12) ; Nako (de la cité Nakônè, Sélinonte, Bettarini 12) ; Philaios connu à Sélinonte (Bettarini 14), Piakis (à Sélinonte, Bettarini 24) ; peut-être Naobarilo- à Sélinonte, (Bettarini 22), dérivé de la cité de Noia, connue par Stéphane de Byzance mais non localisée. Ou les hydronymes comme Naraonidas (Camarina, Dubois 121) qui renvoie à l'onomastique fluviale Naro.

D'autres noms ne peuvent être expliqués parce que plusieurs étymologies sont vraisemblables. C'est le cas de Sulis à Sélinonte (Bettarini 1), qu'on a pu interpréter soit comme un anthroponyme d'onomastique grecque bien attesté, éventuellement par des variantes, assez commun en milieu dorien et relié à *su-lan* (dépouiller, priver), soit comme anthroponyme anhellénique suggéré par le suffixe 'is plus représenté dans les communautés indigènes que grecques. A Camarina, on citera le cas de Nairogenes dont la première partie est anhellénique, alors que la deuxième 'genes' insiste sur la filiation et éventuellement le statut social du personnage (Dubois 119).

Peut-on interpréter le choix de ces anthroponymes ? Correspondent-ils à des règles, des codes nous permettant de classer leurs porteurs dans telle ou telle catégorie, comme l'a systématisé Claude Lévi-Strauss pour les populations qu'il étudiait ? Considérer le nom personnel comme classificateur de lignée et indicateur social est-il approprié dans cette société coloniale ? Comme le souligne Peter Fraser de manière pragmatique³¹, on ignore pourquoi une famille grecque attribuait tel ou tel nom, parfois dévalorisant, à l'enfant nouveau-né. En Grèce

30 3.55: " J' [Hérodote] ai moi-même connu un descendant à la deuxième génération de cet Archias, à Pitane, le dème dont il était originaire ; il s'appelait Archias lui aussi, fils de Samios fils d'Archias, et réservait aux Samiens plus d'égards qu'à tous les autres étrangers : son père, disait-il, avait reçu le nom de Samios 'le Samien- parce que son propre père, Archias, était mort en héros dans Samos ; et s'il honorait les Samiens c'était, disait-il, parce qu'ils avaient honorablement enseveli son père aux frais de la ville ". Traduction A. Barguet.

31 Fraser 2000, 150-151.

égéenne, la documentation atteste la pratique d'attribuer le nom du grand-père paternel ou maternel³², comme c'est le cas célèbre dans la famille athénienne des Alcéméonides ou dans l'exemple cité par Hérodote (note 30).

Les surnoms constituent dans cette discussion une catégorie à part et je les laisserai de côté ici. Outre les diminutifs, on en observe quelques-uns dans le corpus des tablettes de *defixiones*, comme Pithakos³³ et ses dérivés (le singe), Plakitas³⁴ (le gâteau), Sasamos³⁵ (le pain ou le boulanger), Kulicha³⁶ (celle qui a des poches sous les yeux), Sauris³⁷ (le lézard). Ils peuvent effectivement remplir le rôle d'authentificateur dans une communauté limitée où nombreux sont les individus homonymes. Ainsi à Sélinonte, dans la tablette Bettarini 23, où on observe la répétition des mêmes anthroponymes qui qualifient des individus différents (note 40), le dénommé Plakitas obtient une reconnaissance immédiate.

L'étymologie et donc la signification du nom personnel peuvent-ils nous donner des indications sur l'origine ethnique et sociale du personnage ou de sa famille ? Ou s'agit-il d'une question de goût, les Sélinontins et Camarinéens donnant à leur progéniture le nom qui leur plaisait ? Ou faut-il envisager, comme aujourd'hui, des phénomènes de mode qui influenceraient les familles. A mon avis cette explication est anachronique comme le montrent l'utilisation encore dans certaines régions de l'Italie méridionale, des prénoms du patron local, ou les travaux des anthropologues sur la Méditerranée. L'ethnonyme est un facteur de reconnaissance et d'identité à la fois pour le Grec siciliote et l'indigène intégré dans la communauté. Mais pour répondre à la question, il me paraît plus judicieux d'examiner les anthroponymes d'une même famille.

Liens familiaux et tissu social : mariages grecs, indigènes ou mixtes ? Une société composite ?

Comme on l'a étudié pour l'Europe et la Méditerranée de l'époque moderne³⁸, si le patronyme se transmet généralement en ligne agnatique, le prénom, destiné à identifier l'individu à l'intérieur d'une même famille et à le classer selon son rang dans la fratrie, son sexe, éventuellement sa position généalogique, est donné en fonction des prénoms préexistants dans la cel-

32 Hornblower 2000b, 135.

33 Sélinonte, Bettarini 12 et 13.

34 Sélinonte, Bettarini 23. Le plakitas est un gâteau.

35 Lecture Dubois 1989, 38 : du nom d'un type de pain, le sésamitos, Sélinonte, Bettarini 27.

36 Sélinonte, Bettarini 23.

37 Bettarini 24.

38 Molino 1982.

lule ; nom du grand-père paternel au fils aîné ; du grand-père maternel au cadet ; de la grand-mère maternelle à la fille par exemple. Peut-on ébaucher une analyse de ce type à partir de nos tablettes de malédiction et identifier un code social dans lequel les anthroponymes attribueraient à l'individu une position dans la communauté mais témoigneraient également de relations sociales internes ?

Sur les trente cinq tablettes utilisées dans ce propos, cinq d'entre elles à Sélinonte, et sept à Camarina associent des noms à leur patronyme. Les autres, en particulier à Sélinonte, ne donnent que les noms des maudits. La malédiction est parfois lancée sur un père et son fils, ou ses fils, dont certains ne sont pas nommés. Le fait de ne pas nommer la descendance alors qu'on a souligné l'importance de dire le nom personnel dans l'acte magique m'incite à penser que les individus non nommés sont de jeunes enfants ou une progéniture à venir, dans la mesure où le porteur de malédiction se place dans le futur de son adversaire. Le statut des jeunes enfants demeurant une *vexata quaestio*, on ne sait pas à partir de quel âge ils apparaissent comme dotés d'une personnalité juridique, probablement à l'issue de certaines cérémonies d'intégration dont le déroulement et la fonction exacte nous sont inconnus. Les Amphidromies en sont vraisemblablement un des exemples. En même temps, comme dans toute société, et comme l'a montré Arnold Van Gennep³⁹, l'attribution du ou des noms est un rite d'agrégation qui témoigne d'une reconnaissance sociale et cette dénomination peut varier selon les âges de l'enfant ; dans certaines sociétés, l'enfant reçoit d'abord une dénomination vague, qui sera abandonnée ensuite pour devenir un anthroponyme personnel.

Les associations père/fils témoignent en général d'un même patrimoine culturel, voire d'une même origine ethnique : le nom du père 'sonne' grec comme celui du fils : Aristodamos est fils de Chairitos, Polumainetos, fils de Prodoxos (Camarina, Dubois 120), Puthos, fils de Diokles ; Dion, fils de Parmenon (Camarina, Dubois 121), Dionusios, fils de Philinos (Camarina, Dubois 123), Nemeretos et Apollodotos, fils d'Aristomachos (Camarina, Dubois 122) ou Ariston, fils d'Epigonos (Camarina, Dubois 122). A Sélinonte, Euckles est fils d'Adeimantos, Philondas, fils de Choirinas ou Arcestratos, fils d'Aischunas (Bettarini 13) ; Eriphilos est fils de Terpephilos, Athanis, fils d'Antandros, Charon et Silanos, fils d'Hagesarchos, Agias, fils de Philodamos (Bettarini 12). De même, Dendilos est fils de Mnamon, Aion, fils de Blépon, Dion, fils de Piakis (Bettarini 24). Les imprécations peuvent se porter sur l'ensemble d'une descendance, nommément identifiée comme c'est le cas des quatre fils d'Aristomachos (Camarina, Dubois 122), des deux fils d'Hagesarchos (Sélinonte, Bettarini 12), ou non précisée : 'et ses fils', ou 'et leurs fils'.

39 Van Gennep 1991, 88-91.

Dans certaines tablettes, la généalogie semble plus complexe : c'est le cas de Bettarini 23⁴⁰. La composition de la *defixio* manque de logique et présente des répétitions dont on peut se demander s'il s'agit d'erreurs ou d'une volonté délibérée d'insister sur certains personnages pour renforcer la malédiction. Elle se découpe en effet en deux parties principales : la première donne une liste d'individus, rythmée par les formules mêmes de malédiction et l'invocation à la Sainte Déesse, généralement identifiée comme Perséphone. La seconde ne comporte que des anthroponymes suivis ou non de leur patronyme. Dans la première partie (l. 1-16), on peut identifier six groupes de personnes visées, la transition de l'un à l'autre étant généralement assurée par la répétition du dernier nom du groupe précédent (mais ce n'est pas systématique). Le premier groupe comprend Apelos fils de Lukinos, Lukinos fils de Halos, et son frère. Le deuxième reprend le frère de Lukinos 'ce dernier, ce Nauerotot, fils de Halos', et -otulos fils de Tamiras, et leurs fils ; et Saris et Apelos et Romis fils de Purrhinos et Purrhos. Le troisième compte ce Purrhos, et les fils de Rotulos, fils de Purrhos. Les autres groupes semblent juxtaposés sans réel souci de construction. Faut-il l'interpréter comme leur totale déconnection des groupes précédents ? Ou au contraire, le commanditaire entend-il par là leur lien étroit avec les personnages cités *supra* de sorte qu'il n'estime pas nécessaire de préciser ? Le quatrième regroupe ainsi Plakitas fils de Nannelaïos et Halos fils de Pukeleios. Le cinquième comprend Kadosis fils de Matulaïos et Ekotis fils de Magon. Le sixième compte un seul individu, le fils de Phoinix fils de Kailios, qui n'est pas expressément cité mais que l'on peut identifier à partir des autres lignes.

La dernière partie du texte (16 à 19), plus concise, paraît récapituler les noms des individus nommés : cette répétition peut être destinée à appuyer la demande du plaignant auprès des divinités infernales car on y retrouve certains des individus précédemment invoqués comme Apelos fils de Lukinos, Ekotis fils de Magon, Halos fils de Pukeleios, Romis fils de Kailios. D'autres individus sont également nommés : Lukinos fils de Purrhos, Nannelaïos, Atos fils de Naueriadas, Titelos fils de Nannelaïos, Saris fils de Romis. Ces anthroponymes peuvent apparaître dans la première liste, mais avec des patronymes différents : par exemple l. 2-3, Lukinos fils de Halos, et l. 16, Lukinos fils de Purrhos ; ou

40 Traduction Masson : " (1) Apelos le (fils) de Lukinos, je l'inscris auprès de la Sainte (2) Déesse, ainsi que son âme et sa force ; et (j')inscris Lukinos, (3) le fils de Halos, et son frère ; et ce dernier, (4) auprès de la Sainte Déesse, ce Nauerotot, fils de Halos, (5) et 'otylos le (fils) de Tamiras, et leurs fils ; et Saris (6) et Apelos et Romis le (fils) de Kailios, auprès de la Sainte Déesse, (7) et leurs fils, et Saris le (fils) de Purrhinos et Purrhos ; (8) ce Purrhos, auprès de la Sainte Déesse, et (9) les fils de Rotylos, le (fils) de Purrhos, auprès de la Sainte Déesse (je les inscris) et (10) leur force et leurs langues ; Plakitas le (fils) de Nannelaïos (11) et Halos le (fils) de Pukeleios, moi j'inscris leur âme (12) auprès de la Sainte Déesse, et aussi leur force ; (13) Kadosis le (fils) de Matulaïos et Ekotis le (fils) de Magon, (14) j'inscris auprès de la Sainte Déesse leur âme ; (15) le fils de Phoinix (fils) de Kailios, je (l')inscris (16) auprès de la Sainte Déesse. - Apelos (fils) de Lukinos, Lukinos, (fils) de Purrhos, (17) Nannelaïos, Ekotis (fils) de Magon, Halos (fils) de Pukeleios, Romis (fils) de Kailios ; (18) Apelos le (fils) de Phoinix, Titelos (fils) de Phoinix, Atos (fils) de Naueriadas, (19) Titelos (fils de Nannelaïos), Saris (fils) de Romis. "

Saris nommé sans patronyme l. 5 puis fils de Purrhinos l. 7 (il s'agit probablement du même individu vu la structure de la phrase) et Saris fils de Romis l. 18.

On observe en tout cas quelques constantes : sont vouées à la Sainte Déesse, deux à trois générations d'une même famille. Outre les individus et leurs ascendants, sont maudits leurs fils. Aucune référence à des femmes n'est faite dans cette tablette et la descendance concernée est entièrement masculine.

Peut-on aller plus loin et identifier des lignages sur plusieurs générations à partir des informations données dans la tablette ? Si l'on excepte les associations de noms individus/patronymes citées dans la première partie et dans la conclusion, il faut s'interroger sur les anthroponymes répétés à plusieurs reprises, comme Apelos, Halos, Lukinos, Saris, Romis, Purrhos, Nannelaïos ou Titelos. Dans certains cas, ils correspondent à des personnages différents. Ainsi apparaît un Apelos, fils de Lukinos, cité deux fois, et un Apelos, fils de Phoinix. De même un Lukinos, fils de Halos et un Lukinos, fils de Purrhos ; un Saris, fils de Purrhinos et un Saris, fils de Romis ; un Titelos, fils de Nannelaïos, et un Titelos fils de Phoinix. Le cas le plus difficile à comprendre est celui que représentent Apelos et Lukinos : les noms sont cités plusieurs fois et il semble qu'il faille distinguer pour l'un comme pour l'autre trois personnages différents, ainsi un Apelos fils de Lukinos et petit-fils de Halos, frère de Nauerotos ; un Apelos fils de Phoinix, petit-fils de Kailios, et frère de Titelos, un Apelos fils de Lukinos distinct du premier dans la mesure où ce Lukinos est fils de Purrhos, lui-même peut-être le père de Rotylos (l. 9). Lukinos peut être soit fils d'Halos, soit fils de Purrhos, l'un des deux étant également fils de Pukeleios. Peut-on dès lors reconstituer des parentèles ? Le schéma donné en annexe récapitule mes propositions dont je mesure la fragilité et les risques d'erreur : l'auteur de la malédiction s'attaquerait ainsi à douze familles, soit à plus de trente personnes clairement nommées. Si l'on accepte ce schéma, on peut s'interroger sur le choix des noms donnés à l'individu. Dans aucune des familles analysées, le nom du grand-père paternel n'est donné au petit-fils mais on ne peut pas déterminer non plus si l'anthroponyme choisi est en relation avec la famille maternelle. On est seulement frappé par la variété des origines anthroponymiques au sein d'une même famille, comme en attestent les cas 1, 4 ou 6.

La plupart des tablettes de malédiction révèlent ainsi la pratique courante de mariages endogamiques, qui unissent des représentants de la même communauté ethnique, essentiellement grecs. Elles attestent aussi des mariages entre étrangers, comme Phoinix fils de Kailios, Ekotis fils de Magon, Xenon fils d'Hinukos, qu'ils soient d'origine phénico-punique, italique ou indigène, les différentes communautés concluant des alliances matrimoniales destinées à pérenniser leurs relations de proximité. Quelques exceptions dérogent à cette règle. Ainsi Antonietta Brugnone a très justement montré (2006), à partir de trois exemples sélinontins, que dans une même famille, se trouvent des individus portant des noms soit grecs soit non grecs. Par exemple, à Sélinonte, on répertorie

Halos (nom grec), fils de Pukeleios (nom italique) ; Apelos (nom sikèle), fils de Lukinos (nom grec) ou fils de Phoinix (patronyme punique) ; Saris (italique) fils de Purrhinos (grec) ; Rotulos (italique), fils de Purrhos (grec) ; Nikullos (grec) fils de Kaposos (indigène attesté à Géla), Dion (grec) fils de Piakis (indigène). A Camarina, Naron (non grec) fils d'Aischulos. Selon la chercheuse, ce serait la preuve que l'on ne peut attribuer systématiquement une origine ethnique à un nom et que l'usage conjoint des deux types d'anthroponymes révèle davantage des contacts culturels entre Grecs et étrangers, qu'ils soient indigènes, puniques ou italico-étrusques. Ainsi à Sélinonte, dans la première moitié du 5^e siècle av. J.-C., le processus d'acculturation ne serait pas monodirectionnel et les minorités indigènes ne chercheraient pas nécessairement à adopter l'onomastique et les comportements du groupe politique dominant. Les familles reconstituées à partir de la tablette Bettarini 23 montrent en effet que les noms choisis sur trois ou quatre générations restent dans leur contexte culturel d'origine, même si des noms grecs s'insèrent dans le tableau : c'est le cas de la famille 1 où le seul nom d'origine véritablement grecque est attribué à la troisième génération, parallèlement à un nom composite ; ou de la famille 4 où deux noms, Kailios et Romis, sont assurément étrusco-italiques tandis que le troisième, Saris, n'a pas de provenance clairement établie. Enfin la famille 6 mélange nom étrusco-italique, Kailios, ethnique désignant le Phénicien en grec, Phoinix, et deux noms qu'on a tendance à identifier comme d'origine indigène, Apelos et Titelos. (cf. annexe 2)

Mais ces observations sont limitées et m'incitent à rester sur l'opinion traditionnellement admise⁴¹, selon laquelle l'origine du nom reflèterait l'origine du porteur, ou au moins la culture du groupe auquel on veut se rattacher par tradition familiale ou par désir d'intégration, voire d'ascension sociale. La règle générale n'exclut pas d'autres types de comportement, comme l'illustre clairement la tablette Bettarini 23 de Sélinonte, qui cristallise ainsi les multiples facettes de la population sélinontine, à la fois grecque et étrangère, originaire des régions méditerranéennes avec lesquelles la cité est en contact. Reflétant peut-être les mouvements internes de l'île⁴², stigmatisés par l'athénien Alcibiade en 415⁴³, les tablettes témoigneraient de la création d'une *koinè* culturelle originale, voire d'une société métissée, preuve d'une profonde interpénétration des cultures sur un terrain où les uns et les autres sont amenés à se rencontrer et à échanger, au moins pour des motivations commerciales.

41 Agostiniani 1988-89.

42 Curbera 1999.

43 Th. 6.17.2 : "Les cités y sont très peuplées, mais de masses hétérogènes, et changements ou nouvelles admissions de citoyens s'y opèrent facilement." Traduction Jacqueline de Romilly.

Les tablettes de malédiction, témoins de réalités politiques et de tensions sociales ?

Certaines tablettes donnent également des informations sur l'organisation juridique et sociale de la cité. Ainsi, à Sélinonte, le nom Herakleidas, cité quatre fois, est associé à Xenios dans deux cas (Bettarini 24) : les deux individus voués à l'imprécation sont appelés Xenios, fils d'Apontis, Herakleidas, et Agathullos fils de Xenis Herakleidas. Comme l'a bien étudié Federica Cordano (1997), la mention de trois noms est une caractéristique des textes officiels et apparaît comme la marque d'autorités civiques enregistrant leurs citoyens sous trois noms : le nom personnel, le nom du père au génitif, et un troisième nom de nature différente que Federica Cordano a interprété comme le nom officiel d'un groupe civique, nomenclature mise en place à l'occasion de réformes politiques. Antonietta Brugnone y voit la marque du gentilice (2006, 70-71). Dans les tablettes de malédiction, le troisième nom apparaît rarement, ce qui conforterait la thèse de Federica Cordano, puisque ces documents sont fondamentalement privés. Si le nom Herakleidas correspond bien à un démotique ou à une catégorie civique, il est probable que les étrangers aient dû, comme dans des cités mieux documentées, s'inscrire en tant que métèques après un certain temps de présence et obtenir ainsi l'équivalent d'un permis de séjour qui leur attribuait des droits et des obligations. L'origine étrangère de l'ascendant, marquée par l'anthroponyme Xenios/Xenis, obligerait toute la famille à adopter le nom de la circonscription administrative sélinontine à laquelle elle était rattachée, Herakleidas dans le cas présent. Ce qui serait une première étape vers l'intégration dans les structures sociopolitiques de la cité.

Réalités politiques mais aussi sociales : les tablettes de malédiction peuvent révéler des tensions internes à la cité. Les études sur ce type de documentation⁴⁴ ont suggéré que le recours à la *defixio* était limité aux classes humbles de la population qui n'avaient pas d'autre moyen de défense que le recours à la magie⁴⁵. Effectivement si l'on interprète les ethnonymes ou noms étrangers comme des anthroponymes d'esclaves, hypothèse que je ne partage pas, une grande partie de nos personnages doivent appartenir aux strates inférieures de la cité. De même à Camarina, si l'on compare les noms inscrits sur les *defixiones* et sur les tablettes publiques du temple d'Athéna⁴⁶ qui enregistrent les citoyens de la cité dans les archives civiques, on ne trouve qu'un tiers de noms communs aux deux listes. Le texte des tablettes ne permet pas de les classer parmi les *defixiones* judiciaires, ce qui pourrait justifier l'existence de ces pratiques de malédiction de la part de gens exclus du système. Mais une vingtaine de noms montre tout de même que les citoyens eux-mêmes étaient concernés par les imprécations

44 Jones 1996, 3.

45 Brugnone 2006, note 199 ; Nisoli 2003.

46 Cordano 1992.

maléfiques : c'est le cas de Menon, de Sosias, Phaullos, Dion, Athanis, Geloios, Dionusios, Simias, Apollonidas presque tous fils de citoyens, eux-mêmes enregistrés sur les inventaires civiques.

A Sélinonte, la malédiction appelée sur un certain Eukles, cité dans deux tablettes différentes datées de la même époque (Bettarini 13 et 16), incite à la prudence : son nom, qui révèle vraisemblablement son lignage, et la présence d'au moins cinq autres maudits dans les listes⁴⁷ rendent convaincante la lecture de Peter Weiss selon lequel ce personnage serait un chef de faction politique, auquel s'attaquerait le commanditaire de la tablette de malédiction. Les individus cités avec lui seraient alors ses clients politiques. On peut interpréter de manière analogue certaines tablettes datées de la même époque : la malédiction est lancée sur trois personnages, Deinias (Bettarini, 12 et 14), Adeimantos et Polukles (Bettarini 13 et 26) dans deux tablettes différentes. La chronologie (1^{ère} moitié du 5^e siècle av. J.-C.) n'interdit pas qu'il s'agisse des mêmes individus⁴⁸ et ce serait une donnée intéressante sur les rapports sociaux à l'intérieur même de la communauté. De même, la répétition du nom des maudits sur une même tablette, comme le suggère Federica Cordano, pour l'anthroponyme Deinias, cité trois fois dans la même tablette Bettarini 14, peut répondre au souhait de renforcer la malédiction par le pouvoir de l'écriture. Cette tablette n'est d'ailleurs pas isolée : il en est de même pour Mestor, principal destinataire de Bettarini 13, et Artemon (Bettarini 5). Les luttes internes à la cité pourraient ainsi s'exprimer par des canaux détournés et se déployer dans des pratiques extérieures à la circulation officielle de l'information et à la vie politique de la cité.

Les tablettes de malédiction de Sélinonte et Camarina montrent donc que les anthroponymes ne sont jamais neutres ni interchangeables ou sans signification. L'identité de la personne apparaît à travers son/ses noms qui révèlent sa filiation, sa résidence, sa bilatéralité, et plus largement sa place dans la société. Mais elles offrent aussi une vision plus originale des relations interpersonnelles des individus que les textes officiels : s'il n'est pas possible, en l'état de la documentation, de mettre en lumière le système de classification des noms personnels choisis par les communautés locales, on peut néanmoins relever quelques interférences entre les cultures grecques et non grecques, à savoir sikèles, étrusco-italiques, phénico-puniques dans le domaine de la parenté et des pratiques matrimoniales. À condition que le choix du nom témoigne effectivement de l'appartenance de la famille à une origine donnée, les exemples des tablettes nous apprennent l'existence de comportements globalement endogamiques dans les classes grecques de la population, même si l'union entre Grecs et étrangers n'est pas à exclure. En tout cas, les anthroponymes choisis, même dans cette éventualité (notamment si la mère est étrangère) confirment l'attachement à la culture do-

minante. La tablette 23 de Sélinonte représente, comme le montre l'abondance des commentaires à son sujet, une exception dans le paysage hellénisé de la cité sélinontine.

Bibliographie

- Agostiniani, L. 1988-89, « I modi del contatto linguistico tra Greci e indigeni nella Sicilia antica », *Kokalos* (26-27), 167-206.
- Bettarini, L. 2005, *Corpus delle defixiones di Selinunte*. Alexandrie.
- Bromberger, C. 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », *Langages*, 66, 103-124.
- Brugnone, A. 1976, « Integrazione », *Kokalos* 22-23, 281-286.
- Brugnone, A. 2006, « Note epigrafiche selinuntine », *Genti e culture del Mediterraneo antico*, (3), 45-123.
- Collin Bouffier, S. 1999, « Les élites urbaines en Sicile grecque du VII^{ème} au V^{ème} siècle av. J.-C. ou la reproduction d'un modèle homérique », in C. Petitfrère, (éd.), *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX^{ème} siècle*, Colloque du CE-HVI, Tours, [7-9 septembre 1998], Tours, 363-373.
- Cordano, F. 1984, « Camarina VII. Alcuni documenti iscritti importanti per la storia della città », *Bollettino d'Arte* (26), 11-32.
- Cordano, F. 1987, « Contributo onomastico alla storia di Camarina », *Kokalos* (33), 121-127.
- Cordano, F. 1988, « Le maledizioni della necropoli di Passo Marinaro-Camarina (V sec.a.C.) », *Annali Macerata* (21), 11-32.
- Cordano, Federica 1990, « Alcuni aspetti dell'onomastica personale di Camarina », *La Parola del Passato* (255), 442-446.
- Cordano, F. 1992, *Le tessere pubbliche dal tempio di Atena a Camarina*, Rome.
- Cordano, Federica 1992-93, « Sui nomi di una defixio forse selinuntina », *Annali della Facoltà di Lettere et Filosofia di Macerata* (25-26), 323-328.
- Cordano, F. 1994, « Ancora due maledizioni di Passo Marinaro-Camarina », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia di Macerata* (17), 293-297.
- Cordano, F. 1997, « Considerazioni sull'uso del terzo nome in Sicilia », *Secondo Giornate internazionali di studi sull'aera elimi*, *Annali Scuola Normale Superiore di Pisa* (1994), Atti 1, 401-414.
- Curbera, Jaime B. 1999, « Defixiones », *Sicilia epigrafica* Atti Convegno Internazionale Erice, [1998], *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa* (4), Quaderni 1, 159-186.
- Dubois, L. 1989, *Inscriptions dialectales grecques de Sicile. Contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*. Rome.
- Fraser, P. M. et Matthews, E. (ed.) 1997, *A lexikon of Greek Personal Names*,

- vol. IIIA, The Peloponnese, Western Greece, Sicily and Magna Grecia, Oxford = abrégé en LGPN.
- Fraser, P. 2000, « Ethnics as personal Names », in S. Hornblower - E. Matthews, (ed.), *Greek Personal Names. Their Value as Evidence*, Oxford, 149-158.
- Gordon, R. 1999, « Listing in Greek and Graeco -Roman malign Texts », in D.R. Jordan, H. Montgomery et E. Thomassen, (ed.), *The World of Ancient Magic.*, Bergen, 239-277.
- Heurgon, J. 1972-73, « Intervento », *Kokalos* (18-19), 70-74.
- Hornblower, S. 2000a, « Introduction », in S. Hornblower - E. Matthews (ed.), *Greek Personal Names. Their Value as Evidence*, Oxford, 9-14.
- Hornblower, S. 2000b, « Personal Names and Ancient Historians », in S. Hornblower - E. Matthews (ed.), *Greek Personal Names. Their Value as Evidence*, Oxford, 129-143.
- Jameson, M. H., Jordan, D. R. et Kotansky, R. D. 1993, *A Lex Sacra from Selinous*. Durham (*Greek Roman and Byzantine Monographs*, 11).
- Jones, F. 1996, *Nominum Ratio. Aspects of the Use of Personal Names in Greek and Latin*, Liverpool.
- Jordan, D. R. 1985, « A Survey of Greek Defixiones not Included in the Special Corpora », *Greek and Roman Byzantine Studies* (26, 2), 151-197.
- Jordan, D. R. 2000, « New Greek Curse Tablets (1985-2000) », *Greek and Roman Byzantine Studies* (41), 5-46.
- Lévi-Strauss, C. 1962, *La Pensée sauvage*, 1ère édition, Paris.
- Lopez Jimeno, M. A. 1991, *Las tabellas defixionis de la Sicilia griega*, Amsterdam.
- Manganaro, G. 1997, « Nuove tavolette di piombo iscritte », *Parola del Passato*, 52, 306-335.
- Masson, O. 1972, « La grande imprécation de Sélinonte (SEG XVI, 573) », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 96.1, 375-388.
- Miller, A. P. 1973, *Studies in Early Sicilian Epigraphy: an epigraphic Lead Tablet*, Chapel Hill.
- Molino, J. 1982, *Le nom propre*, *Langages*, 66.
- Nisoli, A.G 2003, « Defixiones politiche e vittime illustri. Il caso della defixio di Focione », *Acme* (56/3), 271-287.
- Ribezzo, F. 1924, « Defissioni greche di Sicilia », *RIGI* (8, 3-4), 82-88.
- Ribezzo, F. 1927 : « Defissioni greche di Sicilia », *RIGI* (11, 1), 147-148.
- Van Gennepe, A. 1991 : *Les rites de passage : étude systématique des rites : de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, etc.* Paris, édition augmentée depuis 1969, [1909].
- Weiss, P. 1988, *Die Sammlung Kiseleff in Martin-von-Wagner-Museum der Universität Würzburg*, Mayence.
- Zonnabend, F. 1980, « Le nom de personne », *L'Homme*, (20), 7-24.

Annexe 1: Corpus des tablettes utilisées

lieu	édition	date	noms	Père ou mère
Camarina 1	Dubois, 120 Jordan ¹ , 87	500-450	Menon A [--]eidas Aristodamos A[---]thales Heraclidas Sosias Sosias Sumaria Timocrateia Polemainetos	Fils de Dameas Fils d'Archedamos Fils de Chairitos Fils de Chiron Fils d'Archutas ? Fils d' Archonidas Fils d' Archias Fille de Sikana/ la sikanienne Fils de Prodoxos
Camarina 2	Dubois, 118 Jordan ¹ , 84 Cordano, 1988	v.450	Lakaina Damareta Anaximene S[k]utas	
Camarina 3	Dubois, 119 Jordan ¹ , 86 Cordano, 1988	5 ^e	Nairogenes --- Phaullos -son- --- Herakleidas [S]kuthas Luk[i]o[s]	Fils d'Eukleidas Gel[---] Fils de Phanon ? Fils d'Aratios Fils de Nikias
Camarina 4	Dubois, 121 Cordano, 1988 Jordan ¹ , 88	Mi 5 ^e	Kerdon -]ix Puthos Titas Exakon --- Dion Onasimos Darchon Tellos Euthumos --- Geloios -]das Gerus Hagnos Chairis ---- Xenippos	Fils d'Elach[Fils de Toperkos Fils de Dioklès Fils d'Exakon ? Fils de Parmenon Fils d' Athanis Fils d'Euphraios Fils de Geloios Fils de Par[---] Fils de Dio[---] Fils de [-]ibeios Fils de M[---] Fils de Naraonidas
Camarina 5	Jordan ² , 57 Cordano, 1988	5 ^e	----- Ankiskkos	Fils d'Athanis
Camarina 6	Jordan ² , 52 Cordano, 1988	Fin 5 ^e	Aristoi Epieikes	Fille de Matros/ Matris Ou de Matroi (fém.) Fils de Phaullos
Camarina 7	Cordano, 1988	5 ^e	Soka	
Camarina 8	Jordan ² , 62 Manganaro 1997	4 ^e	Onesimos	

Camarina 9	Jordan ² , 55 Cordano, 1994	4 ^e	Teisias Aristophanes Luaissinos	
Camarina 10	Dubois, 123 Jordan ² , 54	4e	Dionusios Ph[-- Neomenios Drakontios Gigas Simias ---	Fils de Philinos Fils d'Ergoteles Fils d'Ergoteles Fils de Geloios
Camarina 11	Cordano, 1994	4 ^e	Herakleidas Damopheides Archedamos	
Camarina 12	Dubois, 122	4 ^e -3 ^e	[Theodo]rid[as] ---- Apollonidas Naron Pasion Nemeretos Apollodotos Ariston	Fils d'Aristomachos Fils d'Aristomachos Fils de Ph<r>unos Fils de Aischulos Fils de --- Fils d'Aristomachos Fils d'Aristomachos Fils d'Epigonos
Sélinonte 1	Bettarini, 14 Dubois, 29 Brugnone, 1976 Jordan ¹ , 94	Fin 6 ^e Début 5 ^e	Theok]ko ? ou Dik] ko ? ou Nij]ko ? Sikana	
Sélinonte 2	Bettarini, 16 Dubois, 31 Jordan ¹ , 95	Fin 6 ^e début 5 ^e	Eucles/Aucles Aristophanes Angeilis Alkiphron Hagestratos Oinotheos	
Sélinonte 3	Bettarini, 20 Dubois, 37 Jordan ¹ , 99		Début 5 ^e	Timaso Sélinontios Turrhana
Sélinonte 4	Bettarini, 13	Début 5 ^e	Eukles Mestor* Simias Pithaqos Mestor --- Philondas Polukles Mestor Mestor Archestratos Tous les amis de Sikelos	Fils d'Adeimantos Fils de Sikelos Fils de Miquthos Fils de L. --- Fils de Choirinas Fils d' Aischinas

* En gras, le principal destinataire de la malédiction qui est nommé généralement plus d'une fois.

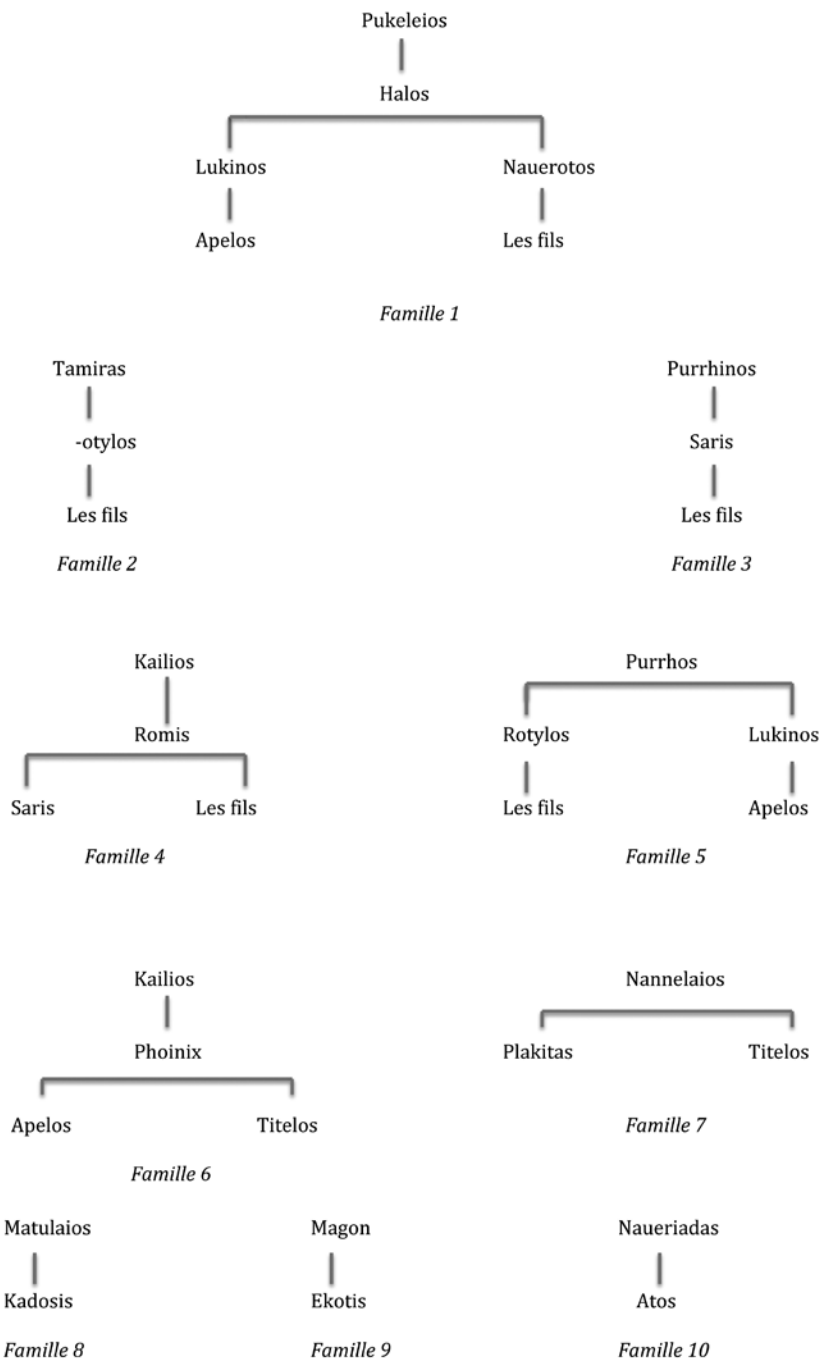
Parentés et spécificités culturelles en Sicile grecque

Sélinonte 5	Bettarini, 1	500-450	Kleonno Athonymos Sulis	Fils de Simos
Sélinonte 6	Bettarini, 11	500-450	-las Sosias Dikaia Xenodikos ?	
Sélinonte 7	Bettarini, 12	500-450	Pitaq[os Aphiastiôn Eriphilos Matulas/ Thopilos Athanis Charon Silanos Athanis Xenon Hagias Deinias Philon	Fils d'Arjès Fils de Terpephilos Fils de Kal(l)eus Fils de Xenon Fils d'Antandros Fils d'Hagesarchos Fils d'Hagesarchos Fils d'Hinukos (x) Fils de Philodamos Fils de Sphuras Fils de Nako
Sélinonte 8	Bettarini, 14 Cordano, 1992-93	500-450	Pratotas Olu<m>pis Deinias Kibon Charilos Menullos Mitiadas Deinias Phileias Télétas Histiarchos An>driscos Philainos Deinis At-ophdas	
Sélinonte 9	Bettarini, 18 Dubois, 30	500-450 ?	Kulichia Xenokles Glaukias	
Sélinonte 10	Bettarini, 17 Dubois, 32	500-450	Chamis	
Sélinonte 11	Bettarini, 21	500-450	Enormos Damarchos Dionusios	

Sélinonte 12	Bettarini, 22 Dubois, 33	500-450	Sopatros Phrunis Noabarilo-	
Sélinonte 13	Bettarini, 23 Dubois, 38	500-450	Apelos Lukinos Son frère, Nauerotos -otulos Et leurs fils (aux 3 autres) Saris Apelos Romis Et leurs fils Saris Et leurs fils Purrhos et son fils Les fils de Rotylos Plakitas Halos Kadosis Ekotis Le fils de Apelos Lukinos Nannelaïos Ekotis Halos Romis Apelos Titelos Atos Titelos Saris	Fils de Lukinos Fils de Halos Fils de Halos Fils de Tamiras Fils de Kailios Fils de Purrhinos Fils de Purrhos Fils de Nannelaïos Fils de Pukeleios Fils de Matulaïos Fils de Magon Phoinix, fils de Kailios Fils de Lukinos, fils de Purrhos Fils de Magon Fils de Pukeleios Fils de Kailios Fils de Phoinix Fils de Phoinix Fils de Naueriadas Fils de Nannelaïos Fils de Romis
Sélinonte 14	Bettarini, 25 Dubois, 34	500-450	Pithon Gorgias Pithodoros Detas Chimaros/Timaros Philoleos Akroikoi Selinoi	
Sélinonte 15	Bettarini, 27	500-450	Hyps(is) Herakl(eidas) Histia(rchos) Charo (ps, pidas, pinos) [A]mari(os) Maie(?) Dein(?) Dio (?) A(digamma)is(tos) Dam(?) Sasa(mos)	

Sélinonte 16	Bettarini, 26 Dubois, 35	500-450	Polukles Areiadas Oneron Exakestos Adeimantos Mucha Meichulos Histiarchos	
Sélinonte 17	Bettarini, 10	Mi 5 ^e	Pur(r)os Pur(r)ias Euda[mos]	
Sélinonte 18	Bettarini, 4	Mi 5 ^e	Empedion Thesto[-]	
Sélinonte 19	Bettarini, 2	Mi 5 ^e	Aphaistos Ariston Xenon Emmenidas Xenios Sunon Eumnastos Enormos	
Sélinonte 20	Bettarini, 24 Dubois, 36	Mi 5 ^e	Nikullos Dendilos Ainon Xenios Sauris Ath[anis] Raspharmaua Dion Piththias Chaion Zo[xta Agathullos Sune[τος]	Fils de Kaposos Fils de Mnamon Fils de Blepon Fils d'Apontis, Herakleidas Fils de Tammaros Herakleidas Fils de Piakis Fils de Mammareios Fils de Xenis Herakleidas Fils de Xenon
Sélinonte 21	Bettarini, 28 Dubois, 40	Fin 5 ^e ou 4 ^e	Archulis (Z)ilian Sosistratos Selinoi	
Sélinonte 22	Bettarini, 5	Fin 5 ^e ou 4 ^e	Pur(r)hos Artamon Heuris	
Sélinonte 23	Bettarini, 9	Fin 5 ^e déb. 4 ^e	Herakleidas	

Annexe 2: Proposition de reconstitution de familles sélinontines



Indice

<i>Una premessa</i>	5
ROBERTO SAMMARTANO <i>Syngeneia</i> e tradizioni coloniali in Sicilia (IG XII, IV, I, 222-223; <i>I Magnesia</i> 72)	15
M ^a CRUZ CARDETE DEL OLMO Territorialización de la creencia: el caso Gelo	43
CALOGERO MICCICHÉ Siracusa e Akragas nel V sec. a.C. fra <i>symmachiai</i> e <i>philotimiai</i>	61
DANIELA BONANNO La supplica di Ducezio ai Siracusani e l'associazione <i>tyche-nemesis</i> nella <i>Biblioteca storica</i> di Diodoro Siculo	75
SOPHIE COLLIN BOUFFIER Parentés et spécificités culturelles en Sicile grecque à travers les tablettes de malédiction	89
SANDRA PÉRÉ-NOGUÈS « La Maison du dynaste » : réflexions autour du cercle politique et familial de Denys l'Ancien	113
GIOVANNA BRUNO SUNSERI Politiche matrimoniali di tiranni di Sicilia tra V e IV secolo a.C.	125
AUDE COHEN-SKALLI Ξενία e φιλία a Siracusa: influenze pitagoriche nella tirannide di Dionigi II	143
CORINNE BONNET & ADELINE GRAND-CLÉMENT La « barbarisation de l'ennemi » : la parenté entre Phéniciens et Carthaginois dans l'historiographie grecque relative à la Sicile	161
JONATHAN PRAG Kinship diplomacy between Sicily and Rome	179
DANIELA MOTTA Conflitti religiosi al tempo di Galla Placidia e Costanzo. A proposito di Olimpiodoro fr. 15 M	207